

2019

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Rapport financier **du premier trimestre**
pour la période close le 30 mars 2019

Table des matières

Rapport de gestion	1
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	4
3 Facteurs de rendement clés	5
4 Capacités	5
5 Revue des activités d'exploitation	5
6 Liquidités et ressources en capital	11
7 Évolution de la situation financière	13
8 Risques et gestion des risques	15
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	16
Notes de fin de texte	17
États financiers consolidés résumés intermédiaires	18
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	18
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	19
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	20
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	21
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	22
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	23
1 Constitution, activités et instructions	23
2 Règles de présentation	23
3 Principales méthodes comptables	23
4 Estimations et jugements comptables critiques	25
5 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	26
6 Autres actifs	30
7 Immobilisations	30
8 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	31
9 Passifs financiers	32
10 Impôt sur le résultat	33
11 Autres éléments du résultat global	33
12 Questions liées à la main-d'œuvre	34
13 Passifs éventuels	34
14 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	34
15 Autres charges d'exploitation	35
16 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	35
17 Transactions avec des parties liées	36
18 Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits	37

Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit une analyse des résultats financiers consolidés et des changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovapost) pour le premier trimestre (période de 13 semaines) clos le 30 mars 2019. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Les secteurs sont associés aux entités juridiques suivantes : Postes Canada, Purolator, SCI et Innovapost.

Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Comme l'exigent les IFRS, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, en suivant la méthode rétrospective intégrale avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2019. Il s'agit d'un changement de norme comptable important qui a nécessité le retraitement des résultats précédemment publiés pour la période comparative. Les montants, présentés en dollars canadiens, sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 24 mai 2019.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (les états financiers intermédiaires) pour le premier trimestre de 2019, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers intermédiaires et dans le rapport de gestion. Toute mention des termes *nos*, *notre* ou *nous* désigne, selon le contexte, Postes Canada ou, collectivement, Postes Canada et ses filiales. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers intermédiaires.

Correspondance-réponse d'affaires^{MC}, Courrier de quartier^{MC}, Courrier de quartier de Postes Canada^{MC}, Courrier personnalisé^{MC}, Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC}, Poste-lettres^{MC} et Poste-publications^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs du Groupe d'entreprises qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que *prévoit*, *s'attend à ce que*, *croit*, *estime*, *a l'intention de* ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales. Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur des renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la section 8 Risques et gestion des risques du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion sont pertinents en date du 24 mai 2019; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Fournissant de l'emploi à plus de 67 000 personnes, le Groupe d'entreprises de Postes Canada est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2018, ses employés ont livré près de 8,1 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 16,4 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte plus de 6 100 bureaux de poste au pays.

Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada. Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. Elle offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 1,7 milliard de dollars pour le premier trimestre de 2019 (76,6 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels) et de 6,6 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (75,6 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels).

Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada joue un rôle clé dans la vie des Canadiens en sa qualité de n° 1 de la livraison de colis au pays pour les achats en ligne, position que la Société a atteinte en innovant et en investissant dans l'augmentation de sa capacité, en adaptant ses activités pour offrir un accès plus près du point de livraison final et en mettant l'accent sur une expérience client supérieure. Nous n'avons pas apporté de changements significatifs à notre stratégie pour 2019. Nous restons déterminés à élargir nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct en aidant les Canadiens à combler leurs nouveaux besoins postaux et en respectant notre engagement à l'égard du service. Toutefois, le risque que les produits tirés de ces deux secteurs d'activité ne compensent pas le déclin des produits tirés de notre activité de base Poste-lettres demeure présent.

Questions liées à la main-d'œuvre

Négociations collectives

Le processus d'arbitrage visant le remplacement des conventions collectives expirées du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) se poursuit en 2019. Le conflit de travail de 2018 continue d'avoir des répercussions financières qui se traduisent par une incidence négative sur la croissance au premier trimestre de 2019.

Santé et sécurité

La sécurité est capitale pour nos employés et pour nos activités. Comparativement au premier trimestre de 2018, nous avons réussi à réduire notre fréquence totale des blessures et notre fréquence des blessures entraînant une perte de temps, mais pas autant que nous l'aurions souhaité. Pour la Société, les blessures, maladies et incidents liés au travail peuvent tous être évités. Nous restons déterminés à progresser à ce chapitre; c'est pourquoi nous avons entrepris plusieurs nouvelles initiatives pour offrir à nos employés un milieu de travail sain et sécuritaire, notamment celle visant les sites à fréquence élevée des blessures et la campagne nationale de prévention des morsures de chiens.

Points saillants financiers

Pour le premier trimestre clos le 30 mars 2019, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 39 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de 94 millions de dollars¹ pour la période correspondante de 2018. Ce recul de 55 millions de dollars s'explique essentiellement par les résultats enregistrés par le secteur Postes Canada, lequel inscrit un résultat avant impôt de 23 millions de dollars, une diminution de 45 millions de dollars au premier trimestre de 2019 par rapport à la même période de 2018. Pour le premier trimestre de 2019, le secteur Purolator présente un résultat avant impôt de 12 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de 20 millions de dollars¹ pour la période correspondante de 2018. Les résultats du Groupe d'entreprises sont attribuables en partie au ralentissement de l'économie canadienne à la fin de 2018 et au début de 2019. Les grandes banques canadiennes s'attendent à ce que la croissance du produit intérieur brut s'améliore au cours de 2019, même si les risques demeurent importants.

Pour le premier trimestre de 2019, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 1 672 millions de dollars, soit 26 millions de dollars, ou 1,5 %, de moins qu'à la même période de 2018. Cette diminution s'explique principalement par l'effet continu du conflit de travail ainsi que par le déclin des secteurs d'activité Courrier transactionnel et Marketing direct, lequel est compensé en partie par une croissance modérée du secteur Colis.

Comparativement au premier trimestre de 2018, les produits et les volumes du secteur Colis affichent des hausses beaucoup moins marquées au premier trimestre de 2019. Sous l'effet de l'activité de nos plus grands clients du cybercommerce, les produits ont progressé de 20 millions de dollars, ou 3,4 %, et les volumes, de 1 million d'articles, ou 2,6 %, par rapport à la même période de 2018. Le taux de croissance du secteur Colis, cependant, est inférieur aux prévisions en raison de la lenteur de la reprise des activités après le conflit de travail survenu au quatrième trimestre de 2018. Le secteur Colis possède toujours un potentiel de croissance en raison des tendances générales et de la forte concurrence du marché canadien de la livraison du cybercommerce, mais il reste des défis à relever.

Les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont continué à reculer au cours du premier trimestre de 2019, car les modes de livraison électronique ne cessent de gagner en popularité. Comparativement à la période correspondante de 2018, les produits et les volumes ont respectivement diminué de 31 millions de dollars, ou 4,0 %, et de 68 millions d'articles, ou 8,1 %. La diminution des produits ne tient pas compte de la hausse tarifaire réglementée entrée en vigueur au début du premier trimestre pour les articles du service Poste-lettres du régime intérieur, pour les envois Poste aux lettres du régime international et pour les droits postaux de services spéciaux.

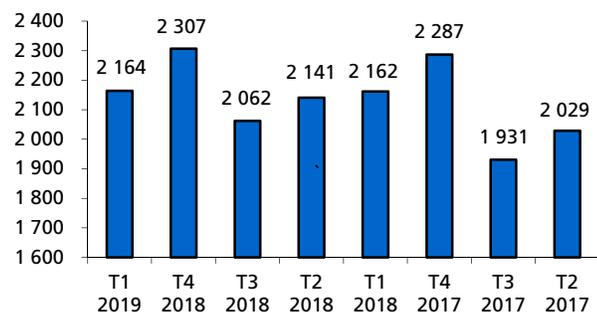
Les produits du secteur Marketing direct ont eux aussi subi les répercussions du conflit de travail de 2018, car les clients se sont tournés vers d'autres services de livraison. De fait, les produits ont diminué de 17 millions de dollars au premier trimestre de 2019, alors qu'ils avaient baissé de 3 millions de dollars au trimestre correspondant de 2018. Quant au fléchissement des volumes au premier trimestre de 2019, il se chiffre à 70 millions d'articles, alors qu'il se chiffrait à 23 millions d'articles au premier trimestre de 2018.

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada pour le premier trimestre de 2019 sont plus élevées de 25 millions de dollars, ou 3,1 %, que celles du premier trimestre de 2018, surtout en raison de l'augmentation des charges liées à la main-d'œuvre.

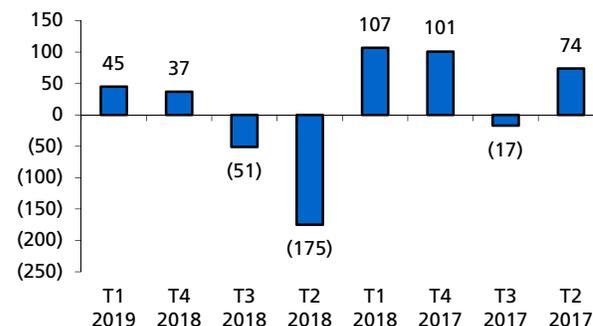
L'ampleur des obligations du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) et des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme demeure une préoccupation pour la Société. La Société ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux au Régime en 2019, mais s'attend à devoir le faire à compter de 2020 en vertu de la réglementation actuelle. Des options pour gérer les paiements de solvabilité sont à l'étude et les parties concernées seront consultées. Au cours du premier trimestre de 2019, les variations découlant d'une réduction des taux d'actualisation contrebalancée par les rendements positifs sur les placements, ont occasionné pour les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises des pertes de réévaluation de 811 millions de dollars après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, contre des pertes de réévaluation de 6 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. La demande de services connaît habituellement un pic pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre, pour ensuite baisser dans les trimestres qui suivent. Toutefois, les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme.

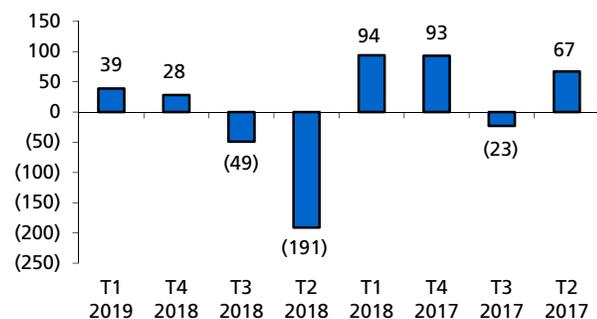
Produits d'exploitation consolidés trimestriels
(en millions de dollars)



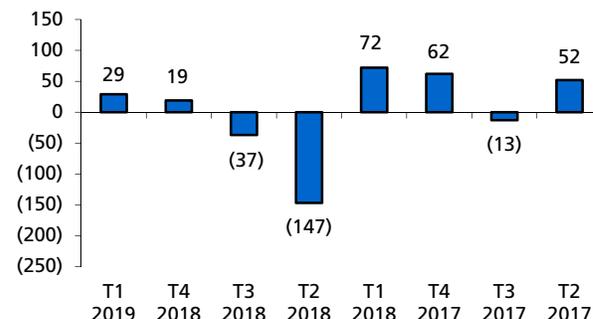
Résultat d'exploitation consolidé trimestriel¹
(en millions de dollars)



Résultat consolidé trimestriel avant impôt¹
(en millions de dollars)



Résultat net consolidé trimestriel¹
(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le premier trimestre de 2019 par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)

Premiers trimestres clos les

	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart	%	Explication
État consolidé du résultat global					Points saillants de la section 5 Revue des activités d'exploitation.
Produits d'exploitation	2 164	2 162	2	0,1	L'écart s'explique par l'essor des secteurs Purolator et Logistique et a été en grande partie contrebalancé par le déclin du secteur Postes Canada en raison de la lenteur de la reprise des activités après le conflit de travail de 2018.
Charges d'exploitation	2 119	2 055	64	4,7 ²	L'écart découle principalement des hausses salariales, notamment celles consenties aux employés représentés par le STTP-FFRS par suite de la décision de l'arbitre relative à l'équité salariale pour les FFRS, dans le secteur Postes Canada. L'écart s'explique aussi par l'augmentation des charges des secteurs Purolator et Logistique imputable à l'accroissement des volumes.
Résultat d'exploitation	45	107	(62)	(58,2)	L'écart est surtout imputable aux résultats du secteur Postes Canada.
Résultat avant impôt	39	94	(55)	(58,8)	
Résultat net	29	72	(43)	(60,0)	
Résultat global	(766)	63	(829)	*	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi qui découlent d'une réduction des taux d'actualisation en partie contrebalancée par les rendements positifs sur les placements.
État consolidé des flux de trésorerie					Points saillants de la section 6 Liquidités et ressources en capital.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	117	294	(177)	(60,0)	L'écart découle principalement du recul du résultat du secteur Postes Canada et des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ces facteurs ayant été contrés en partie par la diminution de l'impôt payé et l'augmentation des intérêts perçus.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(53)	(385)	332	86,2	L'écart provient surtout de la hausse du produit de la vente de titres du secteur Postes Canada, en partie contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations dans les secteurs Postes Canada et Purolator.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(29)	(26)	(3)	(15,9)	L'écart provient principalement de l'augmentation des remboursements sur les obligations locatives des secteurs Postes Canada et Purolator.

* Calcul non significatif sur le plan mathématique.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Le système postal canadien doit continuer de s'adapter à l'évolution de l'utilisation que font les Canadiens des services postaux. Nous n'avons pas apporté de changements significatifs à notre stratégie au cours du premier trimestre de 2019. Le 4 mars 2019, nous avons nommé un nouveau président-directeur général, ce qui termine le processus de renouvellement de la direction de Postes Canada.

Nous sommes résolus à assurer la croissance de notre secteur Colis, à offrir une expérience client de premier ordre et à respecter nos engagements en matière de service en mettant de l'avant nos cinq priorités stratégiques : adapter notre réseau, atteindre les objectifs liés au leadership en cybercommerce par l'entremise de l'innovation et de l'excellence en livraison, mettre au point des solutions de marketing gagnantes, accroître l'engagement du personnel et son niveau de sensibilisation aux enjeux commerciaux et rehausser la notoriété de la marque grâce à la qualité du service et au service à la clientèle. Même si le secteur Colis représente une occasion intéressante pour Postes Canada, sa seule croissance ne devrait pas compenser pleinement les répercussions financières du déclin de l'activité de base Poste-lettres^{MC}.

3 Facteurs de rendement clés

Examen de nos principales réalisations en 2019

Les fiches de pointage du rendement servant à évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques sont transmises mensuellement à la haute direction du secteur Postes Canada. Les résultats de 2019 en matière de rendement seront communiqués dans le Rapport de gestion annuel de 2019.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

4.1 Relations de travail

Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur en cours en 2019 est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

Les conventions collectives des unités de négociation STTP-EPU et STTP-FFRS ont pris fin respectivement le 31 janvier 2018 et le 31 décembre 2017. L'arbitrage a commencé en janvier 2019, et les parties ont convenu qu'il s'agirait d'un arbitrage de différends. Des réunions ont été tenues durant tout le premier trimestre et d'autres le seront aux deuxième et troisième trimestres. L'arbitre a demandé le prolongement de son mandat jusqu'au 31 décembre 2019, ce qui lui a été accordé par la ministre du Travail. En vertu de la loi sur le retour au travail de 2018 (le projet de loi C-89) prévoyant la reprise et le maintien des services postaux, le processus de médiation-arbitrage peut se poursuivre indéfiniment, tant que la Ministre l'autorise.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La convention collective avec l'ACMPA a pris fin le 31 décembre 2018. Cette convention collective prévoit la sélection d'une offre finale. L'avis de négociation n'a pas encore été donné. L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux.

Secteur Purolator

Les négociations se poursuivent avec Unifor, qui représente les employés de bureau du Québec, afin de renouveler la convention collective qui a pris fin le 31 décembre 2018.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui aurait vraisemblablement pu avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir n'a été apporté au cours du premier trimestre de 2019.

5 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

5.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant présente les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres et illustre le caractère saisonnier de ses activités. Les pics de demande de services ont lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant au troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme. Par ailleurs, des jours ouvrables de plus ont pour effet d'accroître les produits, tandis que plus de journées payées augmentent les charges d'exploitation. Le premier trimestre de 2019 compte le même nombre de jours ouvrables et une journée payée de moins que le premier trimestre de 2018.

(en millions de dollars)	T1 2019	T4 2018 ¹	T3 2018 ¹	T2 2018 ¹	T1 2018 ¹	T4 2017 ¹	T3 2017 ¹	T2 2017 ¹
Produits d'exploitation	2 164	2 307	2 062	2 141	2 162	2 287	1 931	2 029
Charges d'exploitation	2 119	2 270	2 113	2 316	2 055	2 186	1 948	1 955
Résultat d'exploitation	45	37	(51)	(175)	107	101	(17)	74
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(6)	(9)	2	(16)	(13)	(8)	(6)	(7)
Résultat avant impôt	39	28	(49)	(191)	94	93	(23)	67
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	10	9	(12)	(44)	22	31	(10)	15
Résultat net	29	19	(37)	(147)	72	62	(13)	52

5.2 Résultats d'exploitation consolidés

Résultats consolidés du premier trimestre de 2019

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les			
	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart	%
Produits d'exploitation	2 164	2 162	2	0,1
Charges d'exploitation	2 119	2 055	64	4,7 ²
Résultat d'exploitation	45	107	(62)	(58,2)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(6)	(13)	7	53,9
Résultat avant impôt	39	94	(55)	(58,8)
Charge d'impôt sur le résultat	10	22	(12)	(54,9)
Résultat net	29	72	(43)	(60,0)
Autres éléments du résultat global	(795)	(9)	(786)	†
Résultat global	(766)	63	(829)	*

¹ Un pourcentage de variation très élevé n'est pas significatif.

* Calcul non significatif sur le plan mathématique.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 39 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019, comparativement à un résultat avant impôt de 94 millions de dollars¹ pour le premier trimestre de 2018. La diminution du résultat avant impôt est essentiellement imputable au secteur Postes Canada.

Produits d'exploitation consolidés

Les produits d'exploitation du premier trimestre de 2019 ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2018, cette hausse provenant de la croissance des secteurs Purolator et Logistique, qui a été en grande partie contrebalancée par le recul des produits du secteur Postes Canada.

Charges d'exploitation consolidées

Comparativement au premier trimestre de 2018, les charges d'exploitation du premier trimestre de 2019 ont augmenté de 64 millions de dollars. Cette hausse provient surtout des hausses salariales et des salaires plus élevés accordés aux employés représentés par le STTP-FFRS par suite de la décision de 2018 relative à l'équité salariale dans le secteur Postes Canada. De même, les charges ont augmenté dans les secteurs Purolator et Logistique en raison de l'accroissement des volumes qui a entraîné une augmentation des charges liées à la main-d'œuvre et des charges d'exploitation.

Charge d'impôt sur le résultat consolidé

En comparaison de la période correspondante de 2018, la charge d'impôt sur le résultat consolidé a diminué de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Cette diminution résulte principalement de la baisse du résultat avant impôt du Groupe d'entreprises par rapport à la même période un an plus tôt.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé du premier trimestre de 2019 se chiffrent à -795 millions de dollars. Le principal facteur à l'origine de cet écart est la comptabilisation de pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi du fait de la réduction des taux d'actualisation en partie contrebalancée par des rendements positifs sur les placements.

5.3 Résultats d'exploitation par secteur

Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les			
	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart	%
Postes Canada	23	68	(45)	(66,0)
Purolator	12	20	(8)	(39,6)
Logistique	2	5	(3)	(64,9)
Autre	2	1	1	215,0
Groupe d'entreprises de Postes Canada	39	94	(55)	(58,8)

5.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada dégage un résultat avant impôt de 23 millions de dollars au premier trimestre de 2019, comparativement à 68 millions de dollars¹ pour le premier trimestre de 2019.

Résultats de Postes Canada pour le premier trimestre de 2019

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les			
	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart	%
Produits d'exploitation	1 672	1 698	(26)	(1,5)
Charges d'exploitation	1 646	1 621	25	3,1 ²
Résultat d'exploitation	26	77	(51)	(66,3)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(3)	(9)	6	68,1
Résultat avant impôt	23	68	(45)	(66,0)
Charge d'impôt sur le résultat	6	14	(8)	(59,5)
Résultat net	17	54	(37)	(67,8)

Produits d'exploitation

Pour le premier trimestre de 2019, le secteur Postes Canada enregistre des produits d'exploitation de 1 672 millions de dollars, affichant ainsi une baisse de 26 millions de dollars, ou 1,5 %, par rapport à la même période de 2018. Cette diminution résulte surtout de l'érosion continue du courrier, ainsi que des répercussions du conflit de travail de 2018, qui se font toujours sentir, les clients s'étant tournés vers d'autres services de livraison; ces facteurs sont atténués par l'essor du secteur Colis.

Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les			
	30 mars 2019	31 mars 2018	Écart	%
Courrier transactionnel	745	776	(31)	(4,0)
Colis	613	593	20	3,4
Marketing direct	256	273	(17)	(6,3)
Autres produits	58	56	2	3,4
Total	1 672	1 698	(26)	(1,5)

Courrier transactionnel

Le déclin des produits et des volumes est principalement attribuable à l'érosion continue que cause l'adoption de solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises; il a été atténué par les retombées d'une hausse des tarifs postaux réglementés entrée en vigueur au premier trimestre pour les envois du service Poste-lettres^{MC}, les envois Poste aux lettres du régime international ainsi que les droits postaux de services spéciaux.

	Produits (en millions de dollars)				Volumes (en millions d'articles)			
	T1 2019	T1 2018	Écart	%	T1 2019	T1 2018	Écart	%
Poste-lettres du régime intérieur	701	723	(22)	(3,1)	744	805	(61)	(7,6)
Poste aux lettres de départ	27	29	(2)	(8,8)	13	14	(1)	(11,0)
Poste aux lettres d'arrivée	17	24	(7)	(27,3)	23	29	(6)	(21,2)
Total – Courrier transactionnel	745	776	(31)	(4,0)	780	848	(68)	(8,1)

Colis

La hausse des produits et des volumes au premier trimestre de 2019 est nettement inférieure aux augmentations observées au premier trimestre de 2018, ce qui s'explique globalement par les répercussions du conflit de travail de 2018, qui se font toujours sentir. Une partie du recul des produits et des volumes des colis d'arrivée est liée à l'accroissement des produits et des volumes des colis du régime intérieur, car certains clients ont modifié leurs habitudes en raison du conflit de travail. Pendant cette période, certains clients ont utilisé des groupeurs pour faire expédier leurs envois directement au Canada au lieu de les confier à des administrations postales étrangères.

	Produits (en millions de dollars)				Volumes (en millions d'articles)			
	T1 2019	T1 2018	Écart	%	T1 2019	T1 2018	Écart	%
Colis du régime intérieur	466	426	40	9,4	51	45	6	14,4
Colis de départ	58	61	(3)	(5,0)	2	3	(1)	(4,2)
Colis d'arrivée	84	98	(14)	(14,5)	18	22	(4)	(20,0)
Autres	5	8	(3)	(33,5)	–	–	–	–
Total – Colis	613	593	20	3,4	71	70	1	2,6

Marketing direct

Le déclin des produits et des volumes du secteur d'activité Marketing direct découle des répercussions du conflit de travail de 2018, qui se font toujours sentir, ainsi que du fait que les clients de ce secteur réduisent leurs dépenses de marketing et en redirigent une partie vers d'autres expéditeurs ou d'autres médias.

	Produits (en millions de dollars)				Volumes (en millions d'articles)			
	T1 2019	T1 2018	Écart	%	T1 2019	T1 2018	Écart	%
Courrier personnalisé ^{MC}	123	131	(8)	(6,5)	222	236	(14)	(6,1)
Courrier de quartier ^{MC}	90	96	(6)	(6,2)	775	825	(50)	(6,0)
Total – Marketing Intelligente^{MC}	213	227	(14)	(6,3)	997	1 061	(64)	(6,0)
Poste-publications ^{MC}	35	38	(3)	(7,7)	51	57	(6)	(9,6)
Correspondance-réponse d'affaires ^{MC} et autre courrier	5	5	–	(4,2)	4	4	–	(8,4)
Autres	3	3	–	7,4	–	–	–	–
Total – Marketing direct	256	273	(17)	(6,3)	1 052	1 122	(70)	(6,2)

Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 58 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 2 millions de dollars, ou 3,4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable à un profit de change, dont l'incidence a été atténuée par une diminution des produits et services aux consommateurs.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 646 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui représente une augmentation de 25 millions de dollars, ou 3,1 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les hausses salariales et des salaires plus élevés accordés aux employés représentés par le STTP-FFRS par suite de la décision de 2018 relative à l'équité salariale; elle a été en partie compensée par l'effet favorable d'une journée payée de moins au premier trimestre de 2019.

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les			
	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart	% ²
Main-d'œuvre	816	795	21	4,3
Avantages du personnel	325	324	1	1,9
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 141	1 119	22	3,6
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	256	257	(1)	(1,0)
Immobilier, installations et entretien	54	56	(2)	(3,1)
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	119	115	4	5,8
Total des autres charges d'exploitation	429	428	1	1,8
Amortissement	76	74	2	3,9
Total	1 646	1 621	25	3,1

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 21 millions de dollars, ou 4,3 %, au premier trimestre de 2019 comparativement au premier trimestre de 2018. Cette variation est principalement attribuable aux hausses salariales et aux salaires plus élevés accordés aux employés représentés par le STTP-FFRS par suite de la décision de 2018 relative à l'équité salariale; elle a été en partie compensée par l'effet favorable d'une journée payée de moins au premier trimestre de 2019.

Avantages du personnel

Les charges au titre des avantages du personnel du premier trimestre de 2019 ont été pratiquement les mêmes que celles du premier trimestre de 2018.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance n'ont pas changé dans l'ensemble par rapport à ce qu'elles étaient au premier trimestre de 2018.

Immobilier, installations et entretien

Les charges liées aux installations ont légèrement diminué, soit de 2 millions de dollars, ou 3,1 %, au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison surtout des coûts de remise en état engagés en 2018 par suite d'un incendie survenu au siège social en 2017.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Au premier trimestre de 2019, les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont augmenté de 4 millions de dollars, soit 5,8 %, par rapport au premier trimestre de 2018, et ce, principalement du fait d'une hausse des coûts de services à la clientèle du fournisseur externe et des volumes d'appels, de même qu'en raison de charges plus élevées associées aux programmes.

Amortissement

Les charges d'amortissement ont augmenté de 2 millions de dollars au premier trimestre de 2019 par rapport au trimestre correspondant de 2018 en raison des investissements plus élevés consacrés aux immobilisations.

5.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui constitue une diminution de 6 millions de dollars, ou 40,7 %, comparativement à la même période de 2018.

Résultats de Purolator pour le premier trimestre de 2019

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les			
	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart	%
Produits d'exploitation	441	418	23	5,4
Charges d'exploitation	426	394	32	9,7 ²
Résultat d'exploitation	15	24	(9)	(37,8)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(3)	(4)	1	28,4
Résultat avant impôt	12	20	(8)	(39,6)
Charge d'impôt sur le résultat	3	5	(2)	36,8
Résultat net	9	15	(6)	(40,7)

Produits d'exploitation

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 441 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui représente une hausse de 23 millions de dollars, ou 5,4 %, par rapport à la période correspondante de 2018. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des volumes provenant des clients actuels ainsi que des nouveaux clients.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 221 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Cette augmentation de 21 millions de dollars, ou 12,0 %², comparativement au premier trimestre de 2018 est imputable aux hausses salariales annuelles et à l'essor des activités.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 205 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui représente une hausse de 11 millions de dollars, soit 7,4 %², comparativement au trimestre correspondant de 2018. Cette hausse s'explique surtout par la croissance des activités.

5.6 Secteur Logistique

L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du premier trimestre de 2019 se chiffre à 1 million de dollars, ce qui représente une baisse de 64,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats du secteur Logistique pour le premier trimestre de 2019

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les			
	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart	%
Produits d'exploitation	80	71	9	13,6
Charges d'exploitation	78	66	12	20,7 ²
Résultat d'exploitation	2	5	(3)	(56,9)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	–	–	–	42,1
Résultat avant impôt	2	5	(3)	(64,9)
Charge d'impôt sur le résultat	1	2	(1)	(64,9)
Résultat net	1	3	(2)	(64,9)

Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 80 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 9 millions de dollars, ou 13,6 %, par rapport à la période correspondante de 2018. Cette hausse résulte principalement de l'accroissement des volumes et de l'essor provenant des nouveaux clients.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 42 millions de dollars au premier trimestre de 2019, dépassant ainsi de 6 millions de dollars, ou 18,5 %, celui du premier trimestre de 2018. L'augmentation provient surtout de la croissance des volumes et de l'essor provenant des nouveaux clients.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

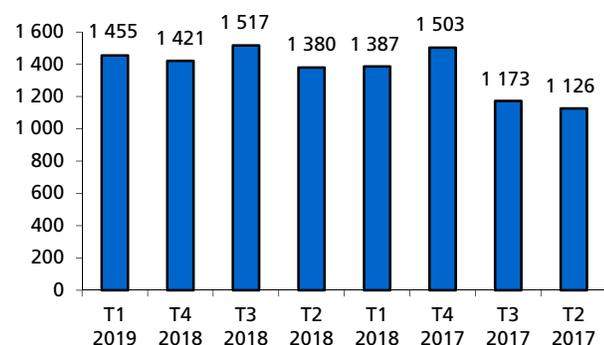
Le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 36 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui correspond à une augmentation de 6 millions de dollars, ou 23,4 %, comparativement au même trimestre de 2018, augmentation qui résulte surtout de la croissance des volumes et de l'essor provenant des nouveaux clients.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 1 455 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 30 mars 2019, soit 34 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2018, en raison principalement de l'augmentation des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, en partie contrebalancées par une diminution des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement et de financement.

6.2 Activités d'exploitation

Premiers trimestres clos les

(en millions de dollars)	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	117	294	(177)

Pour le premier trimestre de 2019, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation sont inférieures de 177 millions de dollars à celles de la même période de 2018. Leur variation négative sur un an s'explique essentiellement par la baisse du résultat du secteur Postes Canada et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, ces facteurs ayant été contrés en partie par la diminution de l'impôt payé et l'augmentation des intérêts perçus.

6.3 Activités d'investissement

Premiers trimestres clos les

(en millions de dollars)	30 mars 2019	31 mars 2018	Écart
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(53)	(385)	332

Pour le premier trimestre de 2019, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement représentent 332 millions de dollars de moins qu'à la même période de 2018. Cette amélioration découle principalement de l'augmentation du produit tiré de la vente de titres au sein du secteur Postes Canada, en partie contrebalancée par la hausse des acquisitions d'immobilisations par les secteurs Postes Canada et Purolator.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les		
	30 mars 2019	31 mars 2018	Écart
Postes Canada	56	32	24
Purolator	13	3	10
Logistique	7	2	5
Groupe d'entreprises de Postes Canada	76	37	39

Les acquisitions d'immobilisations par le Groupe d'entreprises ont augmenté de 39 millions de dollars au premier trimestre de 2019 comparativement à la période correspondante de 2018, et ce, en raison surtout des dépenses plus élevées qu'a consacrées le secteur Postes Canada à la capacité des infrastructures.

6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Premiers trimestres clos les		
	30 mars 2019	31 mars 2018 ¹	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(29)	(26)	(3)

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du premier trimestre de 2019 affichent une hausse de 3 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2018, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des paiements sur les obligations locatives au sein des secteurs Postes Canada et Purolator.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

À la clôture du premier trimestre, les estimations de la situation de solvabilité et de continuité n'avaient pas changé de manière significative par rapport à celles présentées à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Postes Canada ne sera pas tenue d'effectuer de paiements spéciaux en 2019, mais elle devra en faire à compter de 2020 conformément aux règlements actuels. Postes Canada étudie ses options en matière de gestion des paiements de solvabilité et mènera des consultations auprès des parties concernées.

Aux premiers trimestres de 2019 et de 2018, les cotisations pour services rendus s'élèvent à 68 millions de dollars et à 67 millions de dollars, respectivement. En 2019, des paiements au titre de la solvabilité seront aussi versés par suite de la décision relative à l'équité salariale rendue pour les FFRS.

Postes Canada a comptabilisé des pertes de réévaluation du Régime de 535 millions de dollars après impôt dans les autres éléments du résultat global pour le premier trimestre de 2019 à cause d'une réduction des taux d'actualisation contrebalancée par des rendements positifs sur les placements.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Liquidités

Le secteur Postes Canada dispose de 2 549 millions de dollars en placements liquides non affectés au 30 mars 2019, et de 100 millions de dollars en marges de crédit.

Postes Canada ne prévoit pas devoir effectuer de paiements spéciaux au titre de la solvabilité en 2019 et estime donc détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 293 millions de dollars de trésorerie non affectée et de facilités de crédit disponibles de 112 millions de dollars au 30 mars 2019, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

Au 30 mars 2019, les emprunts du secteur Postes Canada se chiffrent à 997 millions de dollars. La section 6.6 Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2018 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 30 mars 2019 et le 31 décembre 2018

(en millions de dollars)

ACTIF	30 mars 2019	31 déc. 2018 ¹	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 455	1 421	34	2,4	Consulter la section 6 Liquidités et ressources en capital.
Titres négociables	1 387	1 338	49	3,7	L'écart est attribuable à l'achat de nouvelles obligations de sociétés.
Clients et autres débiteurs	881	979	(98)	(10,0)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des créances clients et des créances liées aux règlements internationaux du secteur Postes Canada ainsi qu'à celle des créances clients du secteur Purolator.
Autres actifs	187	103	84	81,9	L'écart est principalement attribuable à la hausse des charges payées d'avance des secteurs Postes Canada et Purolator ainsi qu'à l'augmentation des acomptes provisionnels pour le secteur Postes Canada.
Total des actifs courants	3 910	3 841	69	1,8	
Titres négociables	49	132	(83)	(62,7)	L'écart est attribuable à la venue à échéance d'obligations de sociétés.
Immobilisations corporelles	2 684	2 687	(3)	(0,1)	Il n'y a aucun écart important.
Immobilisations incorporelles	111	106	5	4,6	Il n'y a aucun écart important.
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 000	982	18	1,8	L'écart est principalement dû au fait que les acquisitions ont dépassé l'amortissement dans le secteur Postes Canada.
Titres réservés	525	495	30	6,1	L'écart est principalement attribuable aux profits latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour le secteur Postes Canada.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	78	95	(17)	(18,4)	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation découlant d'une réduction des taux d'actualisation en partie contrebalancée par les rendements positifs sur les placements.
Actifs d'impôt différé	1 939	1 680	259	15,4	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des différences temporaires liées au Régime de pension agréé et aux autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	73	63	10	16,0	L'écart est principalement attribuable à une créance à long terme découlant d'un changement dans le calendrier de paiement des employés du STTP.
Total des actifs non courants	6 589	6 370	219	3,4	
Total des actifs	10 499	10 211	288	2,8	

(en millions de dollars)

PASSIF	30 mars 2019	31 déc. 2018 ¹	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	539	648	(109)	(16,8)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des fournisseurs et autres créditeurs et des charges à payer des secteurs Postes Canada et Purolator.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	1 007	988	19	1,8	L'écart est principalement attribuable à l'accroissement des compensations, des remises et des retenues à la source relatives à la paie pour le secteur Postes Canada, qui s'explique essentiellement par des différences de calendrier.
Provisions	60	61	(1)	(0,2)	Il n'y a aucun écart important.
Impôts à payer	–	8	(8)	(100,0)	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une charge d'impôt pour le secteur Purolator.
Produits reportés	137	153	(16)	(10,8)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des produits différés au titre des timbres-poste pour le secteur Postes Canada.
Obligations locatives	108	109	(1)	(1,3)	Il n'y a aucun écart important.
Autres avantages à long terme	68	68	–	(0,6)	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs courants	1 919	2 035	(116)	(5,7)	
Obligations locatives	1 072	1 054	18	1,7	L'écart est principalement attribuable aux acquisitions (renouvellements de contrats de location) des secteurs Postes Canada et Logistique, après paiements au titre de la location.
Prêts et emprunts	997	997	–	–	Il n'y a aucun écart.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 429	6 277	1,152	18,4	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation découlant d'une réduction des taux d'actualisation en partie contrebalancée par les rendements favorables sur les placements.
Autres passifs	22	22	–	6,8	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs non courants	9 520	8 350	1 170	14,0	
Total des passifs	11 439	10 385	1 054	10,2	
CAPITAUX PROPRES					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	59	43	16	37,5	L'écart s'explique principalement par les profits latents sur les prestations de l'assurance soins dentaires, de l'assurance vie temporaire et de décès du secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(2 188)	(1 408)	(780)	(55,5)	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation du secteur Postes Canada.
Capitaux du Canada	(974)	(210)	(764)	(366,2)	
Participations ne donnant pas le contrôle	34	36	(2)	(6,2)	
Total des capitaux propres	(940)	(174)	(766)	(443,7)	
Total des passifs et des capitaux propres	10 499	10 211	288	2,8	

8 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse en matière de gestion du risque d'entreprise. Lorsque cela convenait, Postes Canada a constitué des provisions relativement à certaines des réclamations suivantes. Si l'issue de ces réclamations devait différer des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement considérable de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

Les paragraphes qui suivent décrivent les développements survenus au chapitre des risques juridiques au premier trimestre de 2019.

Conventions collectives

Postes Canada et l'agent de négociation du STTP, qui représente les employés visés par deux conventions collectives distinctes (Exploitation postale urbaine et Factrices et facteurs ruraux et suburbains), se soumettent actuellement à un processus d'arbitrage. Le STTP est le plus important syndicat de Postes Canada : il représente plus de 40 000 employés. L'objectif de la Société pendant tout processus de négociations collectives est d'établir un cadre de travail pour la croissance, tout en protégeant son autonomie financière d'une façon qui permet d'offrir des conditions de travail justes et raisonnables à ses employés et un service à la population canadienne.

Plainte de disparité salariale de l'ACMPA

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) avait déposé, en 1982 et en 1992, des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Les deux plaintes avaient été réglées par les parties. Toutefois, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte déposée en 1992. En 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que la période allant de 1992 à 1997 posait toujours problème et que la question devait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal). Au début de 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Le 1^{er} septembre 2016, le Tribunal a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés.

En 2017, l'ACMPA avait adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017 et, dans sa décision rendue le 15 janvier 2018, le Tribunal confirme que la portée de la plainte se limite à la période allant de septembre 1992 au 30 mars 1997 et que le renvoi au Tribunal ne porte pas sur la responsabilité continue. Les parties ont convenu de faire appel à la médiation; le 12 mai 2019, elles ont conclu une entente.

Obligation en matière de santé et sécurité au travail aux termes du Code canadien du travail – Points de remise à Burlington

La Cour d'appel fédérale a rétabli l'instruction initiale d'un agent de santé et sécurité d'Emploi et Développement social Canada obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et de sécurité de tous les points de remise visés qui sont situés à Burlington, en Ontario. Bien que l'ordonnance prononcée vise uniquement les points de remise situés à Burlington, la logique voudrait que le même raisonnement s'applique à tous les points de remise du Canada. La Cour suprême du Canada a entendu l'appel de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario le 10 décembre 2018 et doit rendre sa décision en 2019.

Recours collectif concernant le régime d'assurance médicaments des employés et retraités de Postes Canada au Québec

En juin 2017, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'un recours collectif contre la Société. La poursuite allègue que la quote-part payée par certains travailleurs et retraités de la Société dans la province de Québec pour des médicaments d'ordonnance aux termes du régime d'assurance médicaments de Postes Canada depuis le 1^{er} juillet 2013 excéderait le plafond annuel fixé en vertu de la loi qui gouverne la Régie de l'assurance maladie du Québec. Les pourparlers se sont terminés en avril 2019. Les étapes suivantes du processus consisteront, pour Postes Canada, à déposer l'exposé de sa défense et, pour les deux parties, à déterminer un protocole de gestion des cas. Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de ce recours collectif.

9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2019 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, estimations et hypothèses ainsi que d'autres estimations et hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur ces estimations sont présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2018 et à la note 4 Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2018, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2018 de la Société canadienne des postes*.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations adoptées

L'IASB et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • À l'adoption de l'IFRS 16, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, le Groupe d'entreprises a procédé à une application rétrospective intégrale en se prévalant de dispositions transitoires. Dans le cadre de l'application rétrospective intégrale, le Groupe d'entreprises a dû ajuster le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018 ainsi que les autres montants comparatifs fournis pour chaque période antérieure présentée comme si l'IFRS 16 avait toujours été appliquée. Il s'agit d'un important changement de méthode comptable en raison du nombre de contrats de location auxquels le Groupe d'entreprises est partie.

L'incidence quantitative tient compte des éléments suivants :

- la comptabilisation, au 1^{er} janvier 2018, d'actifs au titre de droits d'utilisation de 944 millions de dollars et d'obligations locatives d'environ 1 102 millions de dollars relativement à des contrats qui étaient précédemment classés comme étant des contrats de location simple aux termes de l'IAS 17 ainsi qu'à d'autres contrats qui ont été identifiés comme contenant un contrat de location aux termes de l'IFRS 16 et qui étaient précédemment passés en charges dans les autres charges d'exploitation;
- la comptabilisation au 1^{er} janvier 2018, dans les actifs au titre de droits d'utilisation, des véhicules et du matériel de production de 38 millions de dollars détenus aux termes de contrats de location-financement qui étaient précédemment comptabilisés dans les immobilisations corporelles de même que la présentation, dans les obligations locatives, de l'obligation locative de 41 millions de dollars au titre des contrats qui étaient précédemment classés comme étant des contrats de location-financement aux termes de l'IAS 17, obligation qui était précédemment présentée dans les prêts et emprunts;
- le retraitement de l'état du résultat global du premier trimestre de 2018, dont une diminution de 30 millions de dollars des autres charges d'exploitation attribuable au fait que les charges au titre des contrats de location simple seront remplacées par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation de 24 millions de dollars en vertu de l'IFRS 16 et une charge d'intérêts sur les obligations locatives de 8 millions de dollars, ce qui entraîne une diminution nette de 2 millions de dollars du résultat avant impôt pour le premier trimestre de 2018;
- une augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités de financement attribuable au fait que les paiements de principal seront présentés en tant que sorties de trésorerie liées aux activités de financement, alors que les paiements en vertu des contrats de location étaient présentés en tant que sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation aux termes de l'IAS 17.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23) • Cette interprétation vise à clarifier la comptabilisation des incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat. L'adoption de cette IFRIC n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017 • L'IASB a publié des améliorations annuelles afin de répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle 2015-2017. L'adoption de ces améliorations n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

Modifications à l'IAS 19, Avantages du personnel (IAS 19) • L'IASB a publié des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, exigeant le recours à des hypothèses actuarielles révisées pour déterminer le coût des services rendus au cours de la période et des intérêts nets pour la durée restante de la période de présentation de l'information après toute modification, réduction ou liquidation d'un régime. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Au cours du premier trimestre clos le 30 mars 2019, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notes de fin de texte

1. Les montants pour l'exercice 2018 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Les montants pour l'exercice 2017 n'ont pas été retraités; par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables aux montants de 2018. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 5 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.
2. Après ajustement en fonction du nombre de jours payés.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires (états financiers intermédiaires) conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires.

Le président-directeur général,



Le chef des finances,



Le 24 mai 2019

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

Aux (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	30 mars 2019	31 décembre 2018 (retraité – note 5)	1^{er} janvier 2018 (retraité – note 5)
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 455 \$	1 421 \$	1 503 \$
Titres négociables		1 387	1 338	821
Clients et autres débiteurs		881	979	946
Autres actifs	6	187	103	125
Total des actifs courants		3 910	3 841	3 395
Actifs non courants				
Titres négociables		49	132	–
Immobilisations corporelles	7	2 684	2 687	2 589
Immobilisations incorporelles	7	111	106	119
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	1 000	982	944
Titres réservés		525	495	526
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	8	78	95	116
Actifs d'impôt différé		1 939	1 680	1 605
Écart d'acquisition		130	130	130
Autres actifs	6	73	63	11
Total des actifs non courants		6 589	6 370	6 040
Total des actifs		10 499 \$	10 211 \$	9 435 \$
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs		539 \$	648 \$	579 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		1 007	988	600
Provisions		60	61	77
Impôt à payer		–	8	38
Produits différés		137	153	135
Obligations locatives	9	108	109	106
Passifs au titre des autres avantages à long terme		68	68	63
Total des passifs courants		1 919	2 035	1 598
Passifs non courants				
Obligations locatives	9	1 072	1 054	996
Prêts et emprunts	9	997	997	997
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	8	7 429	6 277	6 297
Autres passifs		22	22	23
Total des passifs non courants		9 520	8 350	8 313
Total des passifs		11 439	10 385	9 911
Capitaux propres				
Capital d'apport		1 155	1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global	11	59	43	54
Déficit accumulé		(2 188)	(1 408)	(1 713)
Capitaux du Canada		(974)	(210)	(504)
Participations ne donnant pas le contrôle		34	36	28
Total des capitaux propres		(940)	(174)	(476)
Total des passifs et des capitaux propres		10 499 \$	10 211 \$	9 435 \$
Passifs éventuels	13			

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de 13 semaines closes les (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	30 mars 2019	31 mars 2018 (retraité – note 5)
Produits d'exploitation	18	2 164 \$	2 162 \$
Charges d'exploitation			
Main-d'œuvre		1 050	1 006
Avantages du personnel	8	382	379
		1 432	1 385
Autres charges d'exploitation	15	582	565
Amortissement	7	105	105
Total des charges d'exploitation		2 119	2 055
Résultat d'exploitation		45	107
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement			
Produits de placement et autres produits	16	17	8
Charges financières et autres charges	16	(23)	(21)
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement		(6)	(13)
Résultat avant impôt		39	94
Charge d'impôt sur le résultat	10	10	22
Résultat net		29 \$	72 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	11	23 \$	(3) \$
Ajustement de reclassement au titre des profits comptabilisés en résultat net	11	(7)	–
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net			
Réévaluations des régimes à prestations définies	11	(811)	(6)
Autres éléments du résultat global		(795)	(9)
Résultat global		(766) \$	63 \$
Résultat net attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		28 \$	71 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
		29 \$	72 \$
Résultat global attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		(764) \$	61 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	2
		(766) \$	63 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

Période de 13 semaines close le 30 mars 2019 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018, montant présenté précédemment	1 155 \$	43 \$	(1 300) \$	(102) \$	40 \$	(62) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 5)	-	-	(108)	(108)	(4)	(112)
Solde au 31 décembre 2018, montant retraité	1 155 \$	43 \$	(1 408) \$	(210) \$	36 \$	(174) \$
Résultat net	-	-	28	28	1	29
Autres éléments du résultat global (note 11)	-	16	(808)	(792)	(3)	(795)
Résultat global	-	16	(780)	(764)	(2)	(766)
Solde au 30 mars 2019	1 155 \$	59 \$	(2 188) \$	(974) \$	34 \$	(940) \$

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018 (non audité – en millions de dollars canadiens) (retraité – note 5)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017, montant présenté précédemment	1 155 \$	54 \$	(1 611) \$	(402) \$	32 \$	(370) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 5)	-	-	(102)	(102)	(4)	(106)
Solde à l'ouverture de l'exercice, montant retraité	1 155 \$	54 \$	(1 713) \$	(504) \$	28 \$	(476) \$
Résultat net	-	-	71	71	1	72
Autres éléments du résultat global (note 11)	-	(3)	(7)	(10)	1	(9)
Résultat global	-	(3)	64	61	2	63
Solde au 31 mars 2018	1 155 \$	51 \$	(1 649) \$	(443) \$	30 \$	(413) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de 13 semaines closes les
(non audité – en millions de dollars canadiens)

Notes 30 mars 2019

31 mars 2018
(retraité – note 5)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Résultat net		29 \$	72 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Amortissement	7	105	105
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	8	228	226
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	8	(141)	(138)
Perte sur la vente d'immobilisations		–	1
Charge d'impôt sur le résultat	10	10	22
Charges d'intérêts nettes	16	3	9
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :			
Diminution des clients et autres débiteurs		98	35
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs		(97)	(76)
Augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		18	140
Augmentation des provisions		–	3
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		(49)	(2)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(11)	(5)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		193	392
Intérêts perçus		18	10
Intérêts payés		(31)	(30)
Impôt payé		(63)	(78)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		117	294

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Acquisition de titres		(509)	(553)
Produit de la vente de titres		621	250
Acquisition d'immobilisations		(76)	(37)
Augmentation des créances à long terme		(89)	(45)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(53)	(385)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Remboursement sur le principal des obligations locatives	9	(29)	(27)
Autres activités de financement, montant net		–	1
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(29)	(26)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 421	1 503
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(1)	1

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période 1 455 \$ 1 387 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2019
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada.

La Société est également assujettie à des instructions émises en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, comme l'indique la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. L'état de ces objectifs demeure inchangé.

2 Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires (états financiers intermédiaires) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 24 mai 2019.

Règles de présentation • Les présents états financiers intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions de dollars, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice, les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Méthode de consolidation • Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers intermédiaires sont énoncées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019, dont il est question ci-après et à la note 5 afférente aux présents états financiers intermédiaires. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Contrats de location

L'application rétrospective intégrale de l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, constitue un important changement de méthode comptable.

À titre de preneur, le Groupe d'entreprises apprécie, à la date de passation, si un contrat est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour déterminer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, le Groupe d'entreprises doit apprécier si :

- le contrat prévoit l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il l'ait été de manière explicite ou implicite, le bien ne constituant pas un bien déterminé si le fournisseur détient un droit de substitution substantiel;
- le Groupe d'entreprises a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- le Groupe d'entreprises a le droit de décider de l'utilisation du bien, le Groupe d'entreprises possédant ce droit s'il dispose des droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour ce qui est d'apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser tout au long de la durée d'utilisation.

Suivant cette approche, le Groupe d'entreprises a déterminé que des contrats de location existaient à l'égard de nombreux actifs, y compris des terrains, des immeubles, des véhicules et du matériel de production. À la date de passation ou de réévaluation d'un contrat contenant une composante locative, le Groupe d'entreprises répartit la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif. Pour ce qui est de certains contrats de location immobilière aux termes desquels il intervient en tant que preneur, le Groupe d'entreprises a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser les composantes locatives et non locatives comme une seule composante, de nature locative.

Le Groupe d'entreprises a choisi de ne comptabiliser ni actifs au titre de droits d'utilisation ni obligations locatives à l'égard des contrats de location à court terme pour toutes les catégories d'actifs au titre de droits d'utilisation lorsque la durée du contrat de location est d'au plus 12 mois ainsi qu'à l'égard des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tel le matériel informatique. Pour ce qui est de tous les autres contrats de location, le Groupe d'entreprises comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante.

a) Actifs au titre de droits d'utilisation • Les biens loués dont le droit d'en contrôler l'utilisation est conféré par contrat sont désignés collectivement comme étant des actifs au titre de droits d'utilisation et sont présentés séparément dans l'état consolidé de la situation financière.

Le Groupe d'entreprises a défini des portefeuilles, ou catégories, d'actifs au titre de droits d'utilisation en fonction de la nature du bien sous-jacent et de l'existence de composantes non locatives, comme suit : terrains, immeubles (contrats de location nets), immeubles (contrats de location bruts), véhicules et matériel de production. Un contrat de location net prévoit un loyer de base, la quote-part des charges d'exploitation revenant au preneur étant comptabilisée de manière distincte et proportionnelle. Aux termes d'un contrat de location brut, le propriétaire est au moins partiellement responsable des coûts associés à l'entretien et à l'exploitation du bien visé par le contrat de location et le loyer de base du preneur inclut ces composantes non locatives. Le nettoyage, l'enlèvement des ordures, le déneigement, les réparations, l'entretien, le terrassement et la sécurité sont des composantes typiquement incluses dans les loyers de base. Par mesure de simplification, l'IFRS 16 permet à un preneur de ne pas séparer les composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme un seul accord. Le Groupe d'entreprises a choisi de recourir à cette mesure de simplification pour ne pas séparer les composantes non locatives des contrats de location bruts visant des immeubles. Toute charge d'exploitation engagée en sus des loyers de base ou des loyers bruts sera comptabilisée en tant que charge d'exploitation de la période au cours de laquelle elle a été engagée.

La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation est constatée de la manière suivante :

a.1) Comptabilisation et évaluation • À la date de début d'un contrat de location, soit lorsque l'actif au titre du droit d'utilisation sous-jacent est mis à la disposition du preneur, les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au coût, lequel englobe la valeur initiale de l'obligation locative, les paiements au titre de la location effectués jusqu'à la date de début du contrat et diminués de tout avantage incitatif à la location consenti sous forme de ristournes de commission de même que les incitatifs au titre des travaux d'aménagement, le cas échéant. Ces avantages incitatifs sont traités comme une réduction de l'actif au titre du droit d'utilisation. Les frais initiaux directs de négociation et de conclusion d'un contrat de location et les frais de démantèlement et d'enlèvement du bien sous-jacent ne sont pas importants pour le Groupe d'entreprises; ils sont donc passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

a.2) Évaluation subséquente • Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de toute réévaluation de l'obligation locative découlant d'une modification de contrat de location (se reporter à l'alinéa b.4] ci-après). L'amortissement est calculé sur la durée du contrat de location du bien sous-jacent, il commence à la date de début du contrat de location et il est comptabilisé selon le mode linéaire. Le Groupe d'entreprises comptabilise en résultat net toute perte de valeur déterminée.

- b) Obligations locatives** • Les obligations au titre des contrats de location sont désignées collectivement comme étant des obligations locatives et sont présentées séparément dans l'état consolidé de la situation financière. La valeur actualisée des obligations locatives est calculée de la manière suivante :
- b.1) Comptabilisation et évaluation** • À la date de début d'un contrat de location, les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements au titre de la location qui n'ont pas été effectués à cette date. Les paiements fixes au titre de la location, y compris les majorations de loyers de base fixes, sont pris en compte au moment de l'évaluation initiale de l'obligation locative. Les paiements forfaitaires variables au titre de la location qui sont tributaires d'un indice ou d'un taux, les garanties de valeur résiduelle, les options d'achat et les frais de résiliation de contrat ne sont pas importants pour le Groupe d'entreprises et sont généralement passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, le cas échéant. Les paiements variables au titre de la location qui ne sont pas tributaires d'un indice ou d'un taux ne sont pris en compte ni dans l'évaluation de l'obligation locative ni dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont passés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.
- b.2) Évaluation subséquente** • Par la suite, les obligations locatives sont évaluées au coût amorti en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements au titre de la location.
- b.3) Taux d'actualisation** • Les paiements au titre de la location sont actualisés par application du taux d'emprunt marginal, puisque le taux d'intérêt implicite des contrats de location ne peut être déterminé facilement. Le taux d'emprunt marginal correspond au taux d'intérêt que le Groupe d'entreprises aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire au bien sous-jacent visé par le contrat de location. Le taux d'emprunt marginal est établi en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada ajusté en fonction d'écart de financement.
- b.4) Modification** • Il y a modification de contrat de location lorsque les paiements futurs au titre de la location ou la durée du contrat de location changent ou lorsque le Groupe d'entreprises modifie son évaluation des options de renouvellement ou de résiliation. Toute modification de contrat de location entraîne une réévaluation de l'obligation locative et la comptabilisation d'un montant correspondant en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation s'en trouve ramenée à zéro et qu'il est nécessaire de réduire encore davantage l'obligation locative, le reste du montant de la réévaluation doit être comptabilisé en résultat net. La prolongation des contrats de location par le Groupe d'entreprises déclenche souvent une modification de contrat de location. L'incidence de la modification sur l'obligation locative est déterminée par application d'un taux d'actualisation révisé, soit le taux en vigueur au moment où les deux parties conviennent de modifier le contrat de location, et en fonction de la durée et des conditions révisées du contrat de location.
- c) Comptabilisation par le bailleur** • À titre de bailleur, le Groupe d'entreprises détermine, à la passation du contrat, s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple. Ce classement porte sur l'actif au titre du droit d'utilisation plutôt que sur le bien sous-jacent. Aux fins du classement d'un contrat de sous-location, le Groupe d'entreprises procède à son appréciation globale afin de déterminer s'il transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Le cas échéant, le contrat est classé à titre de contrat de location-financement. Sinon, il est classé à titre de contrat de location simple. Si un contrat comporte des composantes locatives et non locatives, le Groupe d'entreprises répartit la contrepartie prévue au contrat en appliquant les dispositions de l'IFRS 15. Le Groupe d'entreprises comptabilise en produits les paiements reçus au titre de contrats de location simple selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location, et ce, en les portant en diminution des autres charges d'exploitation. Les produits financiers tirés de la sous-location sont comptabilisés dans les produits de placement et autres produits. Les activités de sous-location ne constituent pas une source importante de produits pour le Groupe d'entreprises.

4 Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement des états financiers intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019, dont il est question ci-après et à la note 5 afférente aux présents états financiers intermédiaires.

a) Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables • Les jugements qui suivent sont les jugements critiques que la direction a posés, à l'exclusion de ceux qui sont liés à des estimations (se reporter à l'alinéa b) ci-après), lors de l'application des méthodes comptables du Groupe d'entreprises et qui ont eu la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires.

a.1) Contrats de location • Le Groupe d'entreprises est partie à de nombreux accords contractuels. L'exercice du jugement est requis à la passation d'un contrat afin de déterminer s'il contient un contrat de location ou de service et s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour déterminer si un contrat donné répond ou non à la définition d'un contrat de location, la direction prend notamment en considération les facteurs suivants : existence ou non d'un bien déterminé, existence ou non d'un droit permettant d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques et existence ou non d'un droit permettant au Groupe d'entreprises de décider comment et à quelle fin utiliser le bien tout au long de sa durée d'utilisation.

Les actifs au titre de droits d'utilisation doivent être soumis à un test de dépréciation uniquement s'il existe une indication de dépréciation. La direction doit donc porter un jugement à l'égard de l'existence d'indications de dépréciation à chaque date de clôture. Parmi les indications de dépréciation dont pourrait tenir compte la direction, il y a les changements dans l'usage courant ou futur prévu de l'actif au titre du droit d'utilisation, les évaluations externes de ce dernier, ainsi que son obsolescence ou sa dégradation physique.

La plupart des contrats de location immobilière prévoient des options de renouvellement ou de résiliation pouvant être exercées par le Groupe d'entreprises avant la fin de la durée contractuelle non résiliable. Dans la mesure du possible, le Groupe d'entreprises tente d'inclure de telles options dans le but de disposer d'une souplesse sur le plan de l'exploitation. À la date de début du contrat, et annuellement par la suite, la direction exerce un jugement afin de déterminer s'il existe une certitude raisonnable quant au fait qu'elle exercera les options de renouvellement et de résiliation. Toute modification de la durée d'un contrat de location est comptabilisée en tant que modification de contrat de location, ce qui commande la réévaluation de l'obligation locative.

b) Principales sources d'incertitude relative aux estimations • Les principales sources d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants contenus dans les états financiers consolidés au cours des 12 prochains mois sont présentées ci-après.

b.1) Contrats de location • Les actifs au titre de droits d'utilisation, qui englobent les terrains, les immeubles, les véhicules et le matériel de production, sont évalués en fonction de la durée estimative du contrat de location et sont amortis sur celle-ci. Les durées des contrats de location sont fondées sur les meilleures estimations faites par la direction pour déterminer s'il existe une certitude raisonnable que les options de renouvellement et de résiliation seront exercées au cours de périodes ultérieures. Le caractère approprié des durées des contrats de location ayant servi au calcul de ces actifs au titre de droits d'utilisation et de ces obligations locatives est réévalué annuellement en fonction de l'expérience passée quant à l'exercice des options prévues au contrat, aux besoins sur le plan de l'exploitation et aux décisions stratégiques concernant l'utilisation de l'actif. Toute modification de l'évaluation des durées des contrats de location par la direction aurait une incidence sur la valeur comptable future des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

Les actifs au titre de droits d'utilisation font l'objet d'un test de dépréciation. Il y a lieu de se reporter à la note 4 b.1) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société.

Le taux d'emprunt marginal servant à l'actualisation des paiements au titre de la location correspond aux meilleures estimations faites par la direction du taux qui aurait été obtenu si le bien sous-jacent visé par le contrat de location avait été acquis plutôt que loué. Le taux d'emprunt marginal est établi en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada ajusté en fonction d'écarts de financement et il est appliqué contrat par contrat.

b.2) Produits différés • Le Groupe d'entreprises estime à la date de clôture les produits différés relativement à toutes les créances au titre de contrats de location-financement. Les produits différés au titre de contrats de location-financement sont estimés par application du taux d'emprunt marginal déterminé à la date de début de chaque contrat de location et sont comptabilisés sur la durée du contrat de location concerné.

5 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations adoptées

L'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • L'IASB a publié l'IFRS 16, mettant ainsi la touche finale à son projet d'amélioration de l'information financière à fournir en matière de contrats de location. Cette nouvelle norme, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (IFRIC 4), énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir à leur sujet, et ce, pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple énoncée dans l'IAS 17 et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location, sauf si la durée du contrat est inférieure à 12 mois ou si le bien sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, conservant l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple et l'exigence de comptabilisation des contrats de location selon leur classement.

- a.1) Incidence globale de l'adoption** • À l'adoption de l'IFRS 16, le Groupe d'entreprises a procédé à une application rétrospective intégrale en se prévalant de dispositions transitoires. Dans le cadre de l'application rétrospective intégrale, le Groupe d'entreprises a dû ajuster le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018 ainsi que les autres montants comparatifs fournis pour chaque période antérieure présentée comme si l'IFRS 16 avait toujours été appliquée.
- a.2) Définition d'un contrat de location** • Le Groupe d'entreprises a procédé à un examen exhaustif de ses contrats existants afin de déterminer s'ils pouvaient contenir un contrat de location. Faisaient partie également de cet examen les contrats que le Groupe d'entreprises avait antérieurement identifiés comme étant des contrats de location aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4 ainsi que ceux qu'il avait antérieurement identifiés comme ne contenant pas de contrats de location. Le Groupe d'entreprises a ensuite appliqué l'IFRS 16 à tous les contrats qu'il avait identifiés comme contenant un contrat de location. Pour déterminer si un contrat donné contenait ou non un contrat de location, les critères suivants ont été pris en considération : existence ou non d'un bien déterminé, existence ou non d'un droit permettant d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien, existence ou non d'un droit permettant de décider comment et à quelle fin utiliser le bien, existence ou non d'un droit permettant d'exploiter le bien tout au long de la durée d'utilisation sans que le fournisseur puisse changer les consignes d'exploitation et existence ou non de consignes prédéterminant comment et à quelle fin le bien serait utilisé. Cet examen exhaustif a permis d'identifier des contrats de location à court terme visant des véhicules régis par des accords avec des propriétaires-exploitants. Les contrats de location recensés au terme de cet examen sont sensiblement les mêmes que ceux qui l'auraient été au moyen de l'ancienne définition. Le Groupe d'entreprises applique la définition d'un contrat de location ainsi que les directives connexes prévues à l'IFRS 16 à tous les contrats qu'il a identifiés comme contenant un contrat de location, et ce, comme s'il avait toujours appliqué cette norme.
- a.3) Incidence sur la comptabilisation par le preneur** • En tant que preneur, le Groupe d'entreprises classait précédemment ses contrats de location comme étant soit des contrats de location simple soit des contrats de location-financement après avoir déterminé si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent lui était transférée aux termes de ces derniers. Conformément à l'IFRS 16, le Groupe d'entreprises :
- a comptabilisé à l'état intermédiaire de la situation financière des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, lesquels ont été évalués à la valeur actualisée des paiements locatifs futurs obtenue par application du taux d'emprunt marginal;
 - a comptabilisé à l'état intermédiaire du résultat global une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives;
 - a présenté séparément à l'état intermédiaire des flux de trésorerie le montant total des sorties de trésorerie se rapportant au principal (dans les activités de financement) et de celles se rapportant aux intérêts (dans les activités d'exploitation).

Le Groupe d'entreprises a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation aux biens de faible valeur (soit ceux ayant une valeur à l'état neuf d'au plus 5 000 \$, y compris des éléments tels que du matériel informatique ou de bureau) et aux contrats de location à court terme (soit ceux d'une durée d'au plus 12 mois pour toutes les catégories d'actifs au titre de droits d'utilisation). Les paiements au titre de tels contrats de location sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location, de la manière indiquée à la note 9 b).

Les avantages incitatifs à la location, telles les périodes exemptes de loyer, sont comptabilisés à même le calcul des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives. Aux termes de l'IAS 17, ils entraînaient la comptabilisation d'un passif au titre des avantages incitatifs à la location, lequel était amorti selon le mode linéaire par diminution de la charge locative. Aux termes de l'IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation font l'objet d'un test de dépréciation conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, afin de remplacer l'exigence antérieure qui consistait à comptabiliser une provision pour contrats déficitaires.

- a.4) Incidence sur la comptabilisation par le bailleur** • Le Groupe d'entreprises continuera à classer les contrats de sous-location comme étant soit des contrats de location simple soit des contrats de location-financement après avoir réévalué leur nature dans le cadre de sa transition vers l'IFRS 16. Aux termes de l'IFRS 16, ce classement porte sur l'actif au titre du droit d'utilisation plutôt que sur le bien sous-jacent. L'approche en matière de comptabilisation par le bailleur est par ailleurs demeurée essentiellement inchangée par rapport à

celle de l'IAS 17. Le Groupe d'entreprises continuera à constater les produits tirés de la sous-location aux termes de contrats classés comme étant des contrats de location simple en diminution des autres charges d'exploitation, tandis que tout produit tiré de la sous-location aux termes de contrats classés comme étant des contrats de location-financement sera comptabilisé au titre des produits de placement et autres produits.

L'incidence globale de ces changements sur la situation financière et le résultat global se présente comme suit :

État consolidé de la situation financière

Au 1^{er} janvier 2018 (en millions)	Montant présenté précédemment	Incidence de l'IFRS 16	Montant retraité
Autres actifs (courants)	126 \$	(1) \$	125 \$
Immobilisations corporelles	2 627	(38)	2 589
Actifs au titre de droits d'utilisation	–	944	944
Actifs d'impôt différé	1 568	37	1 605
Autres actifs (non courants)	7	4	11
Fournisseurs et autres créditeurs	583	(4)	579
Produits différés	138	(3)	135
Obligations locatives (courantes)	–	106	106
Prêts et emprunts (courants)	13	(13)	–
Obligations locatives (non courantes)	–	996	996
Prêts et emprunts (non courants)	1 025	(28)	997
Autres passifs (non courants)	25	(2)	23
Déficit accumulé	(1 611)	(102)	(1 713)
Participations ne donnant pas le contrôle	32	(4)	28

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2018 (en millions)	Montant présenté précédemment	Incidence de l'IFRS 16	Montant retraité
Autres actifs (courants)	102 \$	1 \$	103 \$
Immobilisations corporelles	2 709	(22)	2 687
Actifs au titre de droits d'utilisation	–	982	982
Actifs d'impôt différé	1 641	39	1 680
Autres actifs (non courants)	49	14	63
Fournisseurs et autres créditeurs	653	(5)	648
Produits différés	154	(1)	153
Obligations locatives (courantes)	–	109	109
Prêts et emprunts (courants)	12	(12)	–
Obligations locatives (non courantes)	–	1 054	1 054
Prêts et emprunts (non courants)	1 013	(16)	997
Autres passifs (non courants)	25	(3)	22
Déficit accumulé	(1 300)	(108)	(1 408)
Participations ne donnant pas le contrôle	40	(4)	36

État consolidé du résultat global

Pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 (en millions)	Montant présenté précédemment	Incidence de l'IFRS 16	Montant retraité
Autres charges d'exploitation	595 \$	(30) \$	565 \$
Amortissement	81	24	105
Charges financières et autres charges	(13)	(8)	(21)
Résultat avant impôt	96	(2)	94
Résultat net	74	(2)	72

État consolidé des flux de trésorerie

Pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 (en millions)	Montant présenté précédemment	Incidence de l'IFRS 16	Montant retraité
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	270 \$	24 \$	294 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2)	(24)	(26)

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 est incluse dans les notes 6, 7, 9, 10, 15, 16 et 18 et les sous-totaux et totaux comparatifs obtenus à la suite du retraitement au titre de l'IFRS 16 sont présentés dans les états financiers consolidés retraités.

L'évaluation quantitative de l'incidence comptable tient compte des éléments suivants :

- une variation des autres actifs attribuable au fait que toute charge locative payée d'avance qui était comptabilisée aux termes de l'IAS 17 est portée en diminution de l'obligation locative, ce qui est contrebalancé par la partie courante des contrats de sous-location classés comme étant des contrats de location-financement;
- la comptabilisation, désormais dans les actifs au titre de droits d'utilisation, des véhicules et du matériel de production détenus aux termes de contrats de location-financement qui étaient précédemment comptabilisés dans les immobilisations corporelles de même que la présentation, désormais dans les obligations locatives, de l'obligation locative au titre des contrats qui étaient précédemment classés comme étant des contrats de location-financement aux termes de l'IAS 17 et présentés dans les prêts et emprunts;
- la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation relativement à des contrats de location qui étaient précédemment classés comme étant des contrats de location simple aux termes de l'IAS 17 ainsi qu'à d'autres contrats qui ont été identifiés comme contenant un contrat de location aux termes de l'IFRS 16 et qui étaient précédemment passés en charges dans les autres charges d'exploitation;
- une augmentation des autres actifs non courants attribuable au fait que les contrats de sous-location classés comme étant des contrats de location-financement sont comptabilisés;
- une augmentation des obligations locatives courantes et non courantes attribuable au fait que tous les paiements au titre de la location sont désormais comptabilisés comme un passif financier représentant l'obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location;
- une diminution du résultat net avant impôt attribuable au fait que la charge locative (comptabilisée dans les autres charges d'exploitation) est remplacée par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et par une charge d'intérêts sur les obligations locatives;
- une augmentation des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et des sorties de trésorerie liées aux activités de financement attribuable au fait que les remboursements sur le principal des obligations locatives doivent être présentés en tant que sorties de trésorerie liées aux activités de financement aux termes de l'IFRS 16, alors que les paiements au titre de la location étaient présentés en tant que sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation aux termes de l'IAS 17.

Le ministre des Finances examine et approuve le financement des activités des sociétés d'État et fournit les approbations nécessaires aux emprunts qu'elles effectuent. L'application de l'IFRS 16 entraîne la comptabilisation des transactions de location qui représentent un engagement financier significatif à long terme dont la série de paiements ressemble à une obligation au titre d'une dette à long terme; de ce fait, elles sont réputées être des emprunts. En conséquence, le gouverneur en conseil a approuvé les modifications au paragraphe 10(b) du *Règlement général de 1995 sur les sociétés d'État* apportées en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui déterminent le seuil au-delà duquel il est nécessaire d'obtenir l'approbation du ministre des Finances pour la durée et les conditions d'une transaction de location. Dans le cas des contrats de location, le nouveau seuil réglementaire au-delà duquel il est nécessaire d'obtenir l'approbation du ministre des Finances correspond à la moindre des valeurs suivantes : cinq pour cent de l'actif total de la Société ou 10 millions de dollars. Le montant global d'emprunt autorisé de la Société de 2,5 milliards de dollars prévu par la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010* demeure inchangé et n'est pas touché par la transition à l'IFRS 16.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23) • Cette interprétation vise à clarifier la comptabilisation des incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat. L'adoption de cette IFRIC n'a eu aucune incidence sur les présents états financiers intermédiaires.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017 • L'IASB a publié des améliorations annuelles afin de répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle 2015-2017. L'adoption de ces améliorations n'a eu aucune incidence sur les présents états financiers intermédiaires.

Modifications à l'IAS 19, Avantages du personnel (IAS 19) • L'IASB a publié des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, exigeant le recours à des hypothèses actuarielles révisées pour déterminer le coût des services rendus au cours de la période et des intérêts nets pour la durée restante de la période de présentation de l'information après toute modification, réduction ou liquidation d'un régime. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les présents états financiers intermédiaires.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Au cours du trimestre écoulé, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

6 Autres actifs

Aux (en millions)	30 mars 2019	31 décembre 2018 (retraité – note 5)
Impôt à recevoir	59 \$	5 \$
Charges payées d'avance	129	98
Actifs détenus en vue de la vente	1	1
Créances au titre de contrats de location-financement	17	19
Autres débiteurs	54	43
Total des autres actifs	260 \$	166 \$
Autres actifs courants	187 \$	103 \$
Autres actifs non courants	73	63

Au 30 mars 2019, la propriété classée comme étant détenue en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. Il est prévu que le produit de la vente de ce bien permettra de recouvrer entièrement sa valeur comptable.

Les créances au titre de contrats de location-financement ont trait à un contrat de sous-location visant une installation à fonction unique utilisée au sein du Groupe d'entreprises, et les produits tirés du contrat de sous-location classé comme étant un contrat de location-financement sont comptabilisés dans les produits de financement et autres produits.

Le tableau qui suit présente les paiements non actualisés au titre de la location devant être reçus annuellement pour chacune des périodes indiquées.

Aux (en millions)	30 mars 2019	31 décembre 2018 (retraité – note 5)
Flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	5 \$	5 \$
D'un an à cinq ans	12	14
Total des créances non actualisées au titre des contrats de location-financement	17 \$	19 \$

7 Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

(en millions)	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût									
Solde retraité au 31 décembre 2018	347 \$	2 138 \$	318 \$	1 177 \$	503 \$	354 \$	1 058 \$	103 \$	5 998 \$
Entrées	–	7	9	3	1	4	2	38	64
Mises hors service	–	–	–	–	(1)	–	(2)	–	(3)
Transferts	–	14	2	–	–	2	10	(28)	–
30 mars 2019	347 \$	2 159 \$	329 \$	1 180 \$	503 \$	360 \$	1 068 \$	113 \$	6 059 \$
Cumul des amortissements									
Solde retraité au 31 décembre 2018	– \$	1 171 \$	241 \$	723 \$	317 \$	275 \$	584 \$	– \$	3 311 \$
Amortissement	–	14	4	18	11	7	12	–	66
Mises hors service	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–	(2)
30 mars 2019	– \$	1 185 \$	245 \$	741 \$	327 \$	282 \$	595 \$	– \$	3 375 \$
Valeur comptable									
Solde retraité au 31 décembre 2018	347 \$	967 \$	77 \$	454 \$	186 \$	79 \$	474 \$	103	2 687 \$
30 mars 2019	347 \$	974 \$	84 \$	439 \$	176 \$	78 \$	473 \$	113 \$	2 684 \$

b) Immobilisations incorporelles

(en millions)	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et relations clients	Total
Coût				
31 décembre 2018	818 \$	9 \$	23 \$	850 \$
Entrées	2	14	–	16
30 mars 2019	820 \$	23 \$	23 \$	866 \$
Cumul des amortissements				
31 décembre 2018	722 \$	– \$	22 \$	744 \$
Amortissement	11	–	–	11
30 mars 2019	733 \$	– \$	22 \$	755 \$
Valeur comptable				
31 décembre 2018	96 \$	9 \$	1 \$	106 \$
30 mars 2019	87 \$	23 \$	1 \$	111 \$

c) Actifs au titre de droits d'utilisation

(en millions)	Terrains	Immeubles (contrats de location bruts)	Immeubles (contrats de location nets)	Véhicules	Matériel de production	Total
Valeur comptable						
Solde de clôture au 31 décembre 2018	118 \$	230 \$	597 \$	34 \$	3 \$	982 \$
Entrées	–	26	20	–	–	46
Amortissement	(1)	(6)	(17)	(3)	(1)	(28)
30 mars 2019	117 \$	250 \$	600 \$	31 \$	2 \$	1 000 \$

8 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme**a) Passif net au titre des prestations définies**

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté à l'état intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

Aux (en millions)	30 mars 2019	31 décembre 2018
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	78 \$	95 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	3 532 \$	2 701 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 965	3 644
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 497 \$	6 345 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	68 \$	68 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 429 \$	6 277 \$

b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les (en millions)	30 mars 2019			31 mars 2018		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	131 \$	28 \$	159 \$	138 \$	28 \$	166 \$
Coût financier	266	35	301	256	35	291
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(241)	–	(241)	(235)	–	(235)
Modifications de régimes	–	–	–	–	(5)	(5)
Autres frais administratifs	3	–	3	4	–	4
Charge au titre des prestations définies	159	63	222	163	58	221
Charge au titre des cotisations définies	6	–	6	5	–	5
Charge totale	165	63	228	168	58	226
Rendement des titres réservés	–	(11)	(11)	–	(5)	(5)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	165 \$	52 \$	217 \$	168 \$	53 \$	221 \$
(Profits) pertes de réévaluation Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(1 549) \$	– \$	(1 549) \$	74 \$	– \$	74 \$
(Profits actuariels) pertes actuarielles	2 333	298	2 631	(4)	(62)	(66)
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global	784 \$	298 \$	1 082 \$	70 \$	(62) \$	8 \$

c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les (en millions)	30 mars 2019	31 mars 2018
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	40 \$	38 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	82	86
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	13	9
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	135	133
Cotisations aux régimes à cotisations définies	6	5
Total des paiements versés en espèces	141 \$	138 \$

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2019 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

9 Passifs financiers**a) Prêts et emprunts**

Aux (en millions)	30 mars 2019		31 décembre 2018 (retraité – note 5)	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Obligations, série 1, échéant en juillet 2040, portant intérêt à 4,36 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet	649 \$	498 \$	617 \$	498 \$
Obligations, série 2, échéant en juillet 2025, portant intérêt à 4,08 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet	565	499	553	499
Total des prêts et emprunts	1 214 \$	997 \$	1 170 \$	997 \$

b) Obligations locatives

Aux (en millions)	30 mars 2019	31 décembre 2018 (retraité – note 5)
Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	118 \$	117 \$
D'un an à cinq ans	410	570
Plus de cinq ans	809	641
Total des obligations locatives non actualisées	1 337 \$	1 328 \$
Obligations locatives comptabilisées à l'état de la situation financière		
Obligations locatives courantes	108 \$	109 \$
Obligations locatives non courantes	1 072	1 054

Les montants présentés dans le tableau qui précède comprennent des paiements au titre de la location (flux de trésorerie non actualisés) totalisant 12 millions de dollars (11 millions de dollars au 31 décembre 2018) qui seront versés, dans le cours normal des activités, à des parties liées pour des locaux destinés aux services postaux et aux services de transport.

c) Variations des passifs attribuables aux activités de financement

(en millions)	31 décembre 2018 (retraité – note 5)	Paielements	Intérêts	Entrées (contrats de location nets)	30 mars 2019
Obligations locatives	1 163 \$	(39) \$	10 \$	46 \$	1 180 \$

Les intérêts sont comptabilisés dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'état intermédiaire des flux de trésorerie.

Les contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur, mais pour lesquels des engagements avaient été pris au 30 mars 2019, prévoient des sorties de trésorerie futures de 54 millions de dollars qui n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation de ces obligations locatives.

10 Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfiques. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de 13 semaines closes les (en millions)	30 mars 2019	31 mars 2018 (retraité – note 5)
Charge d'impôt exigible sur le résultat	2 \$	32 \$
Charge d'impôt différé afférente (recouvrement d'impôt différé afférent) à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	8	(10)
Charge d'impôt sur le résultat	10 \$	22 \$

11 Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 30 mars 2019 (en millions)	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2018	38 \$	5 \$	43 \$		
Profit (perte) de la période	21 \$	– \$	21 \$	(1 082) \$	(1 061) \$
Impôt sur le résultat	(5)	–	(5)	271	266
Montant net	16 \$	– \$	16 \$	(811) \$	(795) \$
Solde cumulé au 30 mars 2019	54 \$	5 \$	59 \$		

Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net

Éléments qui ne sera jamais reclassé en résultat net

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018 (en millions)	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2017	51 \$	3 \$	54 \$		
Perte de la période	(4) \$	– \$	(4) \$	(8) \$	(12) \$
Impôt sur le résultat	1	–	1	2	3
Montant net	(3) \$	– \$	(3) \$	(6) \$	(9) \$
Solde cumulé au 31 mars 2018	48 \$	3 \$	51 \$		

12 Questions liées à la main-d'œuvre

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes qu'ont intentés divers groupes syndicaux de Postes Canada. La question suivante a évolué au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2019 :

En 2012, l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a demandé la réactivation d'une plainte sur l'équité salariale déposée en 1992 que Postes Canada considérait comme ayant déjà été réglée. En 2014, un enquêteur de la Commission canadienne des droits de la personne a conclu que la période allant de 1992 à 1997 posait toujours problème, après quoi la Commission a renvoyé la question au Tribunal canadien des droits de la personne afin qu'il prenne une décision quant au fond de cette affaire. Les parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) ont échangé leurs exposés des précisions avant la fin de 2016. Elles ont ensuite convenu d'entreprendre un processus de médiation pour tenter de parvenir à une entente relativement à la période allant de 1992 à 1997. Le 12 mai 2019, les parties ont conclu une entente.

Pour le moment, il est impossible pour la Société de prévoir l'issue des divers litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes et il se peut qu'elle procède au besoin à l'ajustement des provisions comptabilisées dans le résultat net pour les périodes subséquentes. Ces questions continueront d'évoluer; cependant, d'autres renseignements détaillés ne seront pas présentés, puisqu'ils pourraient être préjudiciables à la Société.

13 Passifs éventuels

Aucun changement important n'a été apporté aux passifs éventuels présentés à la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2018, à l'exception de ce qui suit :

En juin 2017, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'un recours collectif contre la Société. La poursuite allègue que la quote-part payée par certains travailleurs et retraités de la Société au Québec pour des médicaments d'ordonnance aux termes du régime d'assurance médicaments de Postes Canada depuis le 1^{er} juillet 2013 excéderait le plafond annuel fixé en vertu de la loi qui régit la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Au terme de discussions qui se sont poursuivies jusqu'en avril 2019 en vue d'un éventuel règlement, Postes Canada déposera un exposé de sa défense et les parties conviendront d'un protocole de gestion des cas. Il est toujours impossible de déterminer l'issue de ce recours collectif.

14 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

Justes valeurs des instruments financiers

Les justes valeurs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des titres réservés, des clients et autres débiteurs, des fournisseurs et autres créditeurs ainsi que des salaires et avantages à payer et des provisions connexes correspondent à une approximation raisonnable de leurs valeurs comptables présentées à l'état de la situation financière. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la juste valeur des prêts et emprunts, il y a lieu de se reporter à la note 9 a).

En outre, ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et leurs justes valeurs estimatives sont appliquées sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de la période close le 30 mars 2019.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de marché et du risque de liquidité.

a) Risque de marché

Risque de change • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaies étrangères. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux, soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais et le renminbi chinois, alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Les profits (pertes) de change et les pertes sur dérivés s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les (en millions)	30 mars 2019			31 mars 2018		
	Pertes de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents	(2) \$	3 \$	1 \$	8 \$	(10) \$	(2) \$
Réalisés	–	(1)	(1)	4	(4)	–
Total	(2) \$	2 \$	– \$	12 \$	(14) \$	(2) \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. De l'avis de la direction, le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

15 Autres charges d'exploitation

Périodes de 13 semaines closes les (en millions)	30 mars 2019	31 mars 2018 (retraité – note 5)
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	382 \$	376 \$
Immobilier, installations et entretien	74	73
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	126	116
Autres charges d'exploitation	582 \$	565 \$

16 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de 13 semaines closes les (en millions)	30 mars 2019	31 mars 2018 (retraité – note 5)
Produit d'intérêts	17 \$	9 \$
Perte sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	–	(1)
Produits de placement et autres produits	17 \$	8 \$
Charge d'intérêts	(20) \$	(18) \$
Autres charges	(3)	(3)
Charges financières et autres charges	(23) \$	(21) \$
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(6) \$	(13) \$

17 Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de 13 semaines closes les (en millions)	30 mars 2019	31 mars 2018
Produits générés par des transactions avec des parties liées	62 \$	68 \$
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes		
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux personnes aveugles	6 \$	6 \$
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	2 \$	2 \$
Charges relatives aux transactions avec des parties liées	7 \$	10 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux personnes aveugles.

Les montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci qui sont présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants :

Aux (en millions)	30 mars 2019	31 décembre 2018
Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	21 \$	13 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	18 \$	9 \$
Produits différés générés par des transactions avec des parties liées	1 \$	1 \$

b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés sont tenus de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2019 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 mars 2018). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2019, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 mars 2018). Au 30 mars 2019, une créance de 11 millions de dollars (14 millions de dollars au 31 décembre 2018) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 8 c).

18 Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits

- a) **Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Au 30 mars 2019 et pour la période de 13 semaines close à cette date

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 658 \$	434 \$	72 \$	– \$	2 164 \$
Produits intersectoriels	14	7	8	(29)	–
Produits d'exploitation	1 672 \$	441 \$	80 \$	(29) \$	2 164 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 141 \$	221 \$	42 \$	28 \$	1 432 \$
Autres charges d'exploitation	429	185	27	(59)	582
Amortissement	76	20	9	–	105
Charges d'exploitation	1 646 \$	426 \$	78 \$	(31) \$	2 119 \$
Résultat d'exploitation	26 \$	15 \$	2 \$	2 \$	45 \$
Produits de placement et autres produits	15 \$	1 \$	1 \$	– \$	17 \$
Charges financières et autres charges	(18)	(4)	(1)	–	(23)
Résultat avant impôt	23 \$	12 \$	2 \$	2 \$	39 \$
Charge d'impôt sur le résultat	6	3	1	–	10
Résultat net	17 \$	9 \$	1 \$	2 \$	29 \$
Total des actifs	9 326 \$	1 236 \$	242 \$	(305) \$	10 499 \$
Total des passifs	10 659 \$	638 \$	148 \$	(6) \$	11 439 \$

Au 31 mars 2018 et pour la période de 13 semaines close à cette date

(en millions, retraité – note 5)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 685 \$	413 \$	64 \$	– \$	2 162 \$
Produits intersectoriels	13	5	7	(25)	–
Produits d'exploitation	1 698 \$	418 \$	71 \$	(25) \$	2 162 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 119 \$	200 \$	36 \$	30 \$	1 385 \$
Autres charges d'exploitation	428	169	24	(56)	565
Amortissement	74	25	6	–	105
Charges d'exploitation	1 621 \$	394 \$	66 \$	(26) \$	2 055 \$
Résultat d'exploitation	77 \$	24 \$	5 \$	1 \$	107 \$
Produits de placement et autres produits	8 \$	– \$	– \$	– \$	8 \$
Charges financières et autres charges	(17)	(4)	–	–	(21)
Résultat avant impôt	68 \$	20 \$	5 \$	1 \$	94 \$
Charge d'impôt sur le résultat	14	5	2	1	22
Résultat net	54 \$	15 \$	3 \$	– \$	72 \$
Total des actifs	8 528 \$	1 173 \$	198 \$	(309) \$	9 590 \$
Total des passifs	9 268 \$	633 \$	114 \$	(13) \$	10 002 \$

b) Informations sur les produits répartis par régions géographiques

En ce qui concerne la Société, les produits présentés pour les régions géographiques autres que le Canada le sont en fonction de l'emplacement de l'administration postale étrangère qui a recours au service. En ce qui concerne les autres secteurs et l'unité fonctionnelle, ces produits sont présentés en fonction de l'emplacement du client qui a recours au service. Quand des produits importants sont attribués à un pays étranger, ces produits sont indiqués séparément. Aucun actif important du Groupe d'entreprises n'est situé à l'extérieur du Canada. Comme tous les produits intersectoriels proviennent du service du régime intérieur, ils ont été éliminés du montant des produits présenté par régions géographiques.

Périodes de 13 semaines closes les
(en millions)

	30 mars 2019	31 mars 2018
Canada	2 051 \$	2 028 \$
États-Unis	60	69
Reste du monde	53	65
Total des produits	2 164 \$	2 162 \$

c) Informations sur les produits relatifs aux articles et aux services

Les produits pour les articles et les services sont présentés en fonction de l'information disponible au moment de la vente. En conséquence, les produits tirés de la vente de timbres et de l'utilisation de machines à affranchir sont présentés séparément, au lieu d'être attribués aux secteurs d'activité.

Période de 13 semaines close le 30 mars 2019
(en millions)

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués à la vente			
Courrier transactionnel	544 \$	– \$	544 \$
Colis	1 119	(25)	1 094
Marketing direct	255	–	255
Autres	115	(66)	49
	2 033 \$	(91) \$	1 942 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	80 \$	– \$	80 \$
Machines à affranchir	142	–	142
	222 \$	– \$	222 \$
Total	2 255 \$	(91) \$	2 164 \$

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018
(en millions)

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués à la vente			
Courrier transactionnel	548 \$	– \$	548 \$
Colis	1 063	(22)	1 041
Marketing direct	273	–	273
Autres	105	(55)	50
	1 989 \$	(77) \$	1 912 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	97 \$	– \$	97 \$
Machines à affranchir	153	–	153
	250 \$	– \$	250 \$
Total	2 239 \$	(77) \$	2 162 \$

d) Informations sur les produits relatifs aux canaux de vente

Les produits relatifs aux canaux de vente sont présentés pour les produits générés par les services offerts aux clients commerciaux provenant du régime intérieur et pour les produits générés par les services de vente au détail offerts aux clients provenant du régime intérieur. Les produits du régime international comprennent les produits en provenance des États-Unis et du reste du monde, tels que définis à la note 15 b).

Période de 13 semaines close le 30 mars 2019

(en millions)

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	1 547 \$	(26) \$	1 521 \$
Canal de vente au détail	533	–	533
	2 080 \$	(26) \$	2 054 \$
Régime international	113 \$	– \$	113 \$
Autres	62 \$	(65) \$	(3) \$
Total	2 255 \$	(91) \$	2 164 \$

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018

(en millions)

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	1 531 \$	(23) \$	1 508 \$
Canal de vente au détail	524	–	524
	2 055 \$	(23) \$	2 032 \$
Régime international	134 \$	– \$	134 \$
Autres	50 \$	(54) \$	(4) \$
Total	2 239 \$	(77) \$	2 162 \$

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des renseignements sur les ressources, visitez postescanada.ca

Canada

